



Entraîneur en formation d'ACA-ESC

Catégorie Entraîneur en formation	Soutien au personnel d'entraîneurs accrédités et titulaires d'une licence d'ACA-ESC	Moniteurs niveau 1 ou 2 de l'AMSC (1 ^{re} année entraîneur d'ACA-ESC)
Condition d'âge	<input type="checkbox"/> Âge minimum 15 ans	<input type="checkbox"/> Âge minimum 16 ans
Exigences d'inscription et de licence	<input type="checkbox"/> Payer les frais de licence <input type="checkbox"/> Signer le Code de conduite <input type="checkbox"/> Affiliation à un club de ski <input type="checkbox"/> Vérification des antécédents judiciaires <input type="checkbox"/> Signer le formulaire de renonciation <input type="checkbox"/> Attestation de lecture de la Loi Rowan (Ontario) <input type="checkbox"/> Formation Sécurité dans le sport	<input type="checkbox"/> Payer les frais de licence <input type="checkbox"/> Signer le Code de conduite <input type="checkbox"/> Affiliation à un club de ski <input type="checkbox"/> Vérification des antécédents judiciaires <input type="checkbox"/> Signer le formulaire de renonciation <input type="checkbox"/> Attestation de lecture de la Loi Rowan (Ontario) <input type="checkbox"/> Formation Sécurité dans le sport
Exigences de formation	<input type="checkbox"/> Plan d'action d'urgence du club de ski, protocole de sécurité sur les pistes et examen des politiques <input type="checkbox"/> Activités de développement professionnel annuelles pour obtenir 2 crédits d'éducation et 1 crédit de gestion des risques	<input type="checkbox"/> Module Initiation à l'entraînement sportif PNCE <input type="checkbox"/> Module Plan d'action d'urgence PNCE <input type="checkbox"/> Plan d'action d'urgence du club de ski, protocole de sécurité sur les pistes et examen des politiques <input type="checkbox"/> Participer à un stage de niveau introduction dans un délai de 12 mois
Champs d'activité	<input type="checkbox"/> Peut seulement aider des entraîneurs d'ACA-ESC du club de ski à la station <input type="checkbox"/> Ne peut jamais avoir la responsabilité entière d'un groupe; doit toujours travailler avec un entraîneur chevronné accrédité et titulaire d'une licence d'ACA-ESC	<input type="checkbox"/> Peut être responsable d'un groupe sous l'encadrement direct d'un entraîneur chevronné accrédité et titulaire d'une licence d'ACA-ESC <input type="checkbox"/> Peut accompagner un entraîneur accrédité et titulaire d'une licence d'ACA-ESC lors de compétitions à l'extérieur du club
Restrictions	<input type="checkbox"/> Ne peut pas accompagner d'athlètes à l'extérieur du club	